

2) UN SYSTEME CONTESTE

2.1. La protection sociale est-elle suffisamment efficace ?

DOCUMENT 1 : Pauvreté et redistribution en Europe		
	Taux de pauvreté avant transferts*	Taux de pauvreté après transferts
Allemagne	24	15
Autriche	24	13
Belgique	30	16
Danemark	32	12
Espagne	22	19
Finlande	28	11
France	26	12**
Irlande	31	21
Italie	22	19
Royaume-Uni	26	18

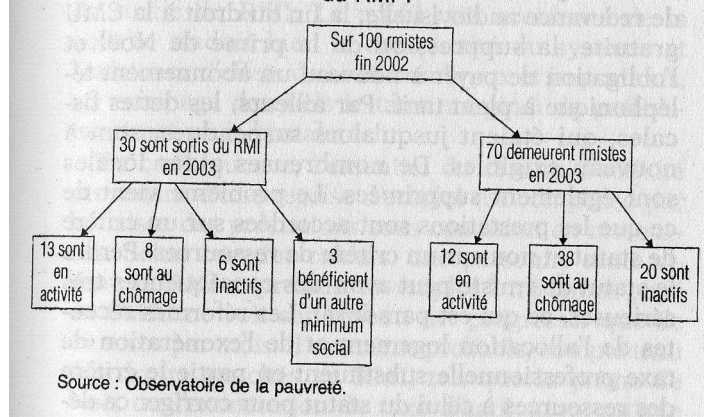
Source : Eurostats, A. Parienty « Protection sociale : le défi », Gallimard, 2006, p.200.

* Proportion de personnes dont le revenu disponible, avant transferts sociaux, se situe au-dessous du seuil de risque de pauvreté, fixé à 60% du revenu disponible médian national.

** Avec le seuil INSEE à 50%, 6,5% (milieu des années 1990).

DOCUMENT 2

Figure 16 : Que deviennent les allocataires du RMI ?



Source : A. Parienty « Protection sociale : le défi », Gallimard, 2006, p.201.

DOCUMENT 3 : Des effets pervers ? (voir aussi TD n°18 : Minima sociaux et désincitation)

Les trappes

On distingue généralement la notion de trappe à inactivité qui évoque la désincitation financière à entrer sur le marché du travail pour les inactifs, celle de trappe à chômage qui renvoie plus précisément à la question de l'incitation financière pour les chômeurs à accepter un emploi compte tenu de l'existence d'une indemnisation et celle, plus large, de trappe à pauvreté qui fait référence à la situation des personnes, exerçant ou non un emploi, pour lesquelles l'augmentation du revenu d'activité se heurte à des effets de seuil qui les maintiennent sous le seuil de pauvreté.[...] Pour ne citer que le cas du RMI, la sortie du dispositif entraîne la perte immédiate du bénéfice de l'allocation logement à taux plein automatique, de l'exonération de taxe d'habitation et de redevance audiovisuelle, la fin du droit à la CMU et à la CMUC gratuites,

la suppression de la prime de Noël et l'obligation de payer à nouveau un abonnement téléphonique à plein tarif. Par ailleurs, les dettes fiscales, qui étaient jusqu'alors suspendues, sont à nouveau exigibles. [...]

Les limites de la théorie des trappes

Mettre en évidence des phénomènes de désincitation financière ne vaut cependant pas prévision du comportement des personnes concernées. D'autres éléments qu'un calcul financier interviennent dans la décision d'occuper un emploi (recherche de lien social, meilleure estime de soi). En témoigne cette enquête réalisée en 1998 par le ministère de l'emploi et de la solidarité qui révèle qu'un tiers des titulaires du RMI ayant retrouvé un emploi dans l'année affirment n'y avoir rien gagné financièrement.

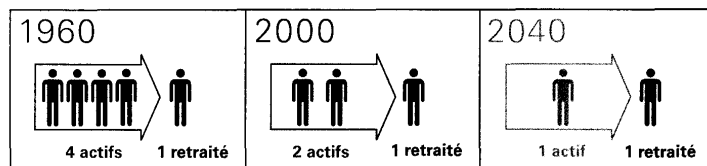
[...] Enfin, cette approche par l'offre de travail ne tient pas compte de la demande de travail adressée par les entreprises et donc de l'importance d'un chômage involontaire, liée à la faiblesse de la conjoncture économique. En effet, si le chômage résulte d'une insuffisance de la demande de travail, la question des trappes est de second ordre. [...] Au total, si l'on peut conclure que l'existence de « trappes » constitue un frein à la reprise d'emploi au niveau individuel, il n'est pas formellement prouvé, à ce jour, que la levée de ces contraintes a un effet significatif sur l'emploi global. En réalité, lever les trappes à inactivité est davantage une question de justice et d'équité vis à vis des salariés modestes qu'une question d'incitation à la reprise d'une activité.

Valérie LÉTARD, Rapport d'information n° 334 fait au nom de la commission des Affaires sociales du Sénat sur les minima sociaux, déposé le 11 mai 2005 [http://www.senat.fr/rap/r04-334/r04-33411.html#toc181]

2.2. La crise financière de la protection sociale

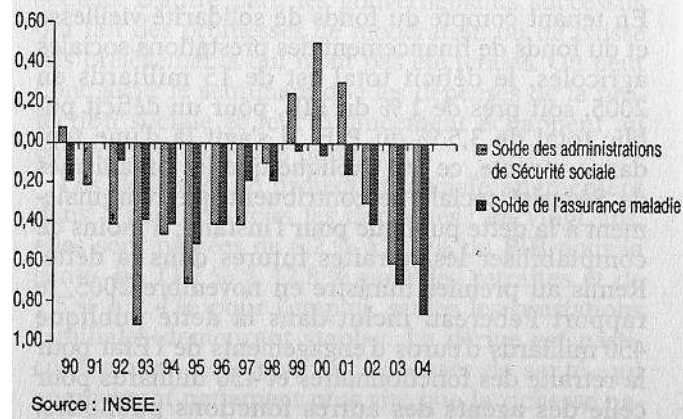
DOCUMENT 4 : La crise financière du système de retraite

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COTISANTS PAR RETRAITÉ



DOCUMENT 5

Figure 5 : L'assurance maladie à l'origine des déficits (en % du PIB)



Arnaud Parienty, « Protection sociale : le défi », Gallimard 2006, p.26.

Q1 – (doc1) : Choisissez un pays européen afin de montrer que la France a un système de protection sociale parmi les plus efficace d'Europe au regard de la réduction des inégalités. Indiquez quel est le modèle de protection sociale de ce pays (corporatiste, universaliste, résiduel).

Q2 – (doc1) : Choisissez un autre pays afin de montrer que la France a un système de protection sociale qui n'est pas le plus efficace d'Europe. Indiquez quel est le modèle de protection sociale de ce pays (corporatiste, universaliste, résiduel).

Q3 – (doc2) : Un an après, quel est le taux de RMistes qui sortent du dispositif par le travail ?

Q4 – (doc2) : Le RMI remplit-il bien ses deux fonctions ?

Q5 – (doc2 & 3) : Montrez que le RMI constitue une trappe à pauvreté.

Q6 – (doc3) : Quels sont les arguments qui invalident la pertinence des explications en termes de trappes ?

Q7 – (doc4) : Expliquez en les distinguant les effets du papy-boom et du vieillissement de la population sur le financement des retraites.

Q8 – (doc5) : Combien représente le déficit de la sécurité sociale en 2004 ? Que s'est-il passé en 1993 qui explique le déficit important ? Qu'en déduisez-vous des causes du déficit ?

Q9 – (doc5) : Faites des hypothèses afin de retrouver les causes qui expliquent l'importance de la santé dans le déficit des administrations de sécurité sociale.

Q10 - Complétez le tableau en guise de synthèse

	Arguments	Contre-arguments
Crise d'efficacité		
Crise financière		